



**Le Syndicat Mixte  
du Parc naturel régional du Haut-Jura  
recrute deux chargé(e)s de mission rivière - GEMAPI  
pour les bassins versants Bienne-Orbe-Saine  
et Valouse-Ain médian**

**Contexte :**

Les postes que le Parc naturel régional du Haut-Jura cherche à pourvoir s'inscrivent au sein du Pôle Environnement-Gestion de l'espace qui compte aujourd'hui une quinzaine de personnes, dans le cadre de l'entrée en vigueur et de la structuration de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations).

Le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Haut-Jura intervient en effet depuis plus de 20 ans sur les rivières et zones humides de plusieurs bassins versants de son territoire et il s'est vu confié, assez naturellement, par 10 Communautés de Communes du bassin versant de la Haute Vallée de l'Ain et de l'Orbe et 5 Communautés de Communes de la Valserine, l'exercice de cette nouvelle compétence GEMAPI (et des missions dites « Hors GEMAPI » associées). Sont concernées les communautés de communes suivantes : Petite Montagne, Région d'Orgelet, Pays des Lacs, Jura Sud, Haut-Jura Saint-Claude, Haut-Jura Arcade, La Grandvallièrre, La Station des Rousses, Haut-Bugey Agglomération et Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Ces nouvelles compétences vont l'amener à intervenir très largement au-delà du périmètre classé Parc naturel régional et à prendre en charge des missions qu'il n'exerçait pas ou peu jusqu'à présent.

De ce fait, il renforce considérablement son équipe rivières qui devrait courant 2019, se composer de 8 personnes :

- Un chef de service ;
- trois chargé(e)s de mission répartis en fonction des sous bassins versants ;
- quatre technicien(ne)s de rivières répartis également par sous bassins versants.

A ce jour, cette équipe compte 1 chef de service, 1 chargé de mission et 2 techniciens. Le travail sur les rivières et les zones humides est également pris en charge, en fonction des projets, par les chargés de mission Milieux Naturels qui relèvent d'un autre service au sein du même pôle environnement.





## Missions :

Placés sous l'autorité du Président du Parc, les chargé(e)s de mission auront en charge les dossiers suivants :

- En tant que responsable de l'animation d'un sous-bassin-versant, veiller à la cohérence de l'organisation de cette nouvelle compétence à cette échelle et encadrer le(s) technicien(s) concerné(s) ;
- Animer des Comités de pilotage/Comités de rivières organisés à l'échelle des sous bassins versants et regroupant les élus locaux et les partenaires (fédération de pêche, AAPPMA, Administrations, Départements, Régions, Agence de l'Eau etc.) ;
- Animer localement des réunions de terrain et des réunions techniques spécifiques ;
- Préparer, en lien avec les collègues du Parc (en particulier ceux du service) et les partenaires, des programmes d'actions annuels ;
- Mettre en œuvre des actions liées au grand cycle de l'eau, en particulier celles qui figureront dans un contrat en cours de préparation avec l'Agence de l'Eau (restauration continuité écologique, restauration morphologique des cours d'eau, restauration fonctionnelle de zones humides, ...)
- Sous l'autorité du chef de service, veiller à l'élaboration des programmes de travaux pris en charge par les techniciens ;
- Assurer le suivi technique et administratif des études et travaux « rivière - GEMAPI » portés par le Syndicat Mixte du PNR du Haut-Jura à savoir :
  - Réalisation et suivi des démarches réglementaires (dossier loi eau, déclaration intérêt général...)
  - Élaboration du Dossier de Consultation des Entreprises ;
  - Analyse des offres ;
  - Encadrement et suivi de la prestation notamment la réalisation du suivi d'exécution de travaux, leur réception et les relations avec les entreprises, le maître d'œuvre et intervenants (réunions chantier, démarches de sécurité-prévention...).
- Assurer un lien étroit et apporter un soutien aux collectivités locales, notamment les Communautés de Communes ainsi que tous les acteurs concernés (pêcheurs, AFB, propriétaires riverains...)
- Estimer les coûts de travaux et réaliser le montage financier préalable avec les partenaires (demande subventions) ;
- Participer à la mise en œuvre de la compétence sur le volet Prévention des Inondations en lien étroit avec le chef de service ;
- Réaliser certaines actions de communication, sensibilisation.

## Profil :

- Formation supérieure souhaitée (BAC+5) dans le domaine de l'eau ;
- Expérience professionnelle d'au moins 3 ans dans ce domaine appréciée ;
- Connaissance des différentes procédures et institutions afférentes à la GEMAPI ;





- Connaissance du contexte juridique et des évolutions législatives récentes dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques ;
- Connaissance du fonctionnement des cours d'eau (hydromorphologie, environnement, biologie, continuité écologique, la franchissabilité des ouvrages, transport solide, stabilisation de profil, aménagements piscicoles...);
- Connaissance des techniques spécifiques à la conduite de travaux et à la gestion de cours d'eau et milieux aquatiques (travaux d'aménagement, de restauration et d'entretien)
- Connaissance en matière de droit de l'eau et en particulier obligations et procédures administratives liées à la réalisation de travaux en rivière ;
- Des compétences techniques sommaires sur les ouvrages hydrauliques structurants (digues...) et de façon plus générale sur la gestion des risques liés aux inondations (prévention, alerte, gestion de crise) seront appréciées;
- Connaissance des réseaux et des partenaires institutionnels, des acteurs de la politique de l'eau, des usagers (agricoles, moulins, forestiers...) et associations (pêche, loisirs nautiques...);
- Connaissances des collectivités territoriales et des procédures de marchés publics ;
- Qualités relationnelles ;
- Sens du travail en équipe et de l'organisation ;
- Capacités rédactionnelles ;
- Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, PowerPoint (connaissance SIG serait un plus).

## **Grade :**

Catégorie A (Ingénieur Territorial), agent fonctionnaire ou non titulaire de droit public.

## **Poste :**

- Contrat à Durée Déterminée sur 3 ans (renouvelable)
- Poste à temps plein, 35 h
- Un poste basé au siège du Parc à LAJOUX (39310), le second sur un site-antenne encore à préciser mais vraisemblablement sur le secteur d'ORGELET (39270)
- Véhicule personnel et permis B indispensables
- Prise de poste : 1<sup>er</sup> mars 2019
- Salaire selon profil

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV), **pour le 25 janvier 2019 au plus tard**, à Monsieur le Président, Maison du Parc du Haut-Jura, 29 le Village, 39310 Lajoux – [parc@parc-haut-jura.fr](mailto:parc@parc-haut-jura.fr)

Les auditions des candidats retenus auront lieu le 8 février 2019.

